

Montréal, le 12 septembre 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande relative au Plan directeur en Transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023
Dossier Régie : R-4043-2018**

La présente fait suite aux contestations, reçues à ce jour, de certaines réponses de Transition énergétique Québec (TEQ) aux demandes de renseignements qui lui ont été transmises.

En raison du nombre élevé de ces contestations, la Régie de l'énergie (la Régie) convoque les participants au dossier à une audience qui aura lieu à ses bureaux le **20 septembre à compter de 13 h**, le **21 septembre, à compter de 9 h** et le **26 septembre 2018, à compter de 9 h**.

Dans ce contexte, TEQ n'a pas à se conformer au délai de trois jours ouvrables suivant la date de dépôt de la contestation, prévu à l'article 27 du [Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie](#)¹ pour le dépôt de ses commentaires.

Cette audience se déroulera ainsi :

- Motifs de TEQ au soutien de ses refus de répondre aux demandes de renseignement faisant l'objet de contestation;
- Représentations des intervenants ayant contesté, à ce jour, les réponses fournies par TEQ;
- Réplique de TEQ.

Afin de faciliter le déroulement de l'audience, la Régie invite chaque intervenant concerné à présenter ses représentations en regroupant les contestations dont les motifs sont similaires.

¹ Chapitre R-6.01, a. 113 et 115.

À la suite de ces représentations et de la réplique de TEQ, la Régie souhaite entendre les participants sur le déroulement de l'audience quant aux aspects 1 et 2 du dossier, notamment en ce qui a trait aux modifications requises au calendrier d'examen. La Régie communiquera ultérieurement aux participants un ordre du jour détaillé quant à cette portion de l'audience.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml